



DOSSIER D'APPROBATION



**Plan Local d'Urbanisme
de Saint-Cannat**

5 - PLAN DE ZONAGE
A - Planche globale au 1/10 000ème

Légende :

- UA** Nom de zone du PLU
- Zonage du PLU
- Espaces Boisés Classés
- Alignement d'arbres à préserver
(au titre de l'article L.151-23 du code de l'urbanisme)
- Bâtiment à caractère patrimonial
(au titre de l'article L.151-19 du code de l'urbanisme)
- Bâtiment pouvant faire l'objet d'un changement de destination
(au titre de l'article L.151-11 du code de l'urbanisme)
- Périmètre de protection
(au titre de l'article R.151-34 1° du code de l'urbanisme)
- Emplacement réservé de mixité sociale
(au titre de l'article L.151-41 4° du code de l'urbanisme)
- Périmètre d'Orientation d'Aménagement
- Emplacement réservé
n° d'emplacement réservé
- Zone de prudence
Ligne aérienne (63 kV)
- Risque faible de retrait-gonflement des argiles
(au titre de l'article R.123-11-b du code de l'urbanisme)
- Transport de gaz naturel :**
Bande d'effets (consultation pour tout projet d'urbanisme)
- Limite zone de dangers très grave (ELS)
- Limite zone de dangers grave (PEL)
- Limite zone de dangers significatifs (IRE)

